
Renvoi aux comités de salut public, d'agriculture et de subsistances de la lettre de Laplanche, représentant en mission dans le Calvados, relative à la régénération de ce département, lors de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre

Laplanche

Citer ce document / Cite this document :

Laplanche. Renvoi aux comités de salut public, d'agriculture et de subsistances de la lettre de Laplanche, représentant en mission dans le Calvados, relative à la régénération de ce département, lors de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre. In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 353;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38543_t1_0353_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Laplanche, représentant du peuple dans le département du Calvados, écrit de Caen, le 18 de ce mois, que le grand-œuvre de la régénération de ce département s'avance; que les patriotes le secondent, et que le peuple qui veut son bonheur et sa liberté ne voit plus que la Convention nationale; que les fonctionnaires publics et la Société populaire ont subi le scrutin épuratoire.

Il rappelle l'attention de l'Assemblée sur l'objet des subsistances, et annonce, très prochainement, l'arrivée d'un nouvel envoi, consistant d'une part en 205 marcs 2 onces 6 gros, et de l'autre 893 marcs 5 onces 6 gros 1 2, le tout en argenterie, provenant des dépouilles des églises; dans une croix se trouve un diamant fin, évalué environ 4,000 livres, et d'autres pierres ordinaires non estimées.

Il envoie une proclamation imprimée des chefs des rebelles, pour un emprunt qui ne sera sûrement jamais couvert.

Il termine sa lettre par demander la mention honorable pour les communes philosophes de Modeville (Mondeville), de Gavrus et d'Evrecy qui, d'elles-mêmes, ont apporté les vases et ornements de leurs églises, et ont expulsé les curés, en déclarant que leur culte sera désormais celui de l'amour pour la patrie et de la probité.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoyé aux comités de Salut public, d'agriculture et des subsistances (1).

Suit la lettre de Laplanche (2).

Le représentant du peuple dans le département du Calvados, aux représentants du peuple à la Convention nationale.

Caen, le 18 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens collègues,

« Le grand œuvre de la régénération de ce département, et de Caen en particulier, s'avance. Je pouvais craindre, d'après le mauvais esprit qui a longtemps régné ici, une opposition sourde et cachée aux succès de mes travaux révolutionnaires, mais je vous annonce avec satisfaction que les patriotes me secondent, parce que le peuple n'est plus à s'apercevoir que la Convention veut son bonheur et sa liberté. Déjà la Société populaire de Caen a subi le scrutin épuratoire. A leur tour, les fonctionnaires publics subissent en ce moment l'épreuve du creuset national. L'alliage le clinquant même sera séparé de l'or pur; le *Caput mortuum* des fédéralistes sera dissous; les vrais républicains s'embelliront seuls au foyer brûlant du patriotisme.

Je viens de réorganiser ici révolutionnaire-

ment le comité de surveillance; l'intelligence et le civisme des membres qui le composent, le suffrage de leurs concitoyens, tout m'annonce de leur part les plus heureux résultats. Je compte pareillement sur le comité central de bienfaisance que j'ai institué en faveur des indigents, des vieillards, des infirmes et des parents nécessiteux des braves défenseurs de la patrie.

« Je suis d'une sévérité inflexible sur la loi des passeports: les administrations me secondent, et je ne conseille pas aux intriguants de venir ici semer le trouble, ni aux perfides émissaires de la Vendée, de Pitt et de Cobourg d'y prêcher la contre-révolution, car, hier encore, un de ces scélérats, nommé Brennot, capitaine de la compagnie des canonniers du contrat social, a subi la peine que méritait un criminel de ce genre. Ce nouveau *Sinan*, voyageait d'une armée à l'autre en faveur de doubles passeports, débauchait nos soldats et en allait grossir l'armée des rebelles; la commission militaire l'a condamné à mort.

« Citoyens collègues, j'appelle toute votre attention sur l'objet des subsistances: l'armée des côtes de Cherbourg, actuellement à la poursuite des brigands et surtout les nombreux bataillons de nouvelle levée absorbent avec une promptitude effrayante pour l'avenir, tout le produit des réquisitions faites dans le département du Calvados. Ses moyens s'épuisent. J'écris sur cet objet, tant à la commission centrale des subsistances et approvisionnements qu'au ministre de l'intérieur, pour qu'ils procurent, de concert, par tous les moyens possibles, des grains à ce département; il y a urgence, vu le passage prochain des troupes nombreuses qui, du nord, vont filer dans le Calvados.

« Depuis ma dernière annonce, le trésor que vous allez recevoir au premier jour s'est grossi considérablement des dépouilles des églises. Il y a d'un côté, 205 marcs 2 onces 6 gros, d'un autre 893 marcs 5 onces 6 gros 1 2; dans une croix se trouve un diamant fin évalué 4,000 livres environ, et d'autres pierres ordinaires non estimées. Je demande la mention honorable pour les communes philosophes de Mondeville, de Gavrus et d'Evrecy, qui, d'elles-mêmes, ont apporté les vases et ornements de leurs églises et ont expulsé leur curé, en déclarant que leur culte désormais sera celui de la patrie et de la probité.

« Je vous envoie, citoyens collègues, une proclamation imprimée des chefs rebelles pour un emprunt qui ne sera sûrement jamais couvert (1). Il en faudrait beaucoup de cette espèce pour contrebalancer nos assignats.

« Salut et fraternité.

Le représentant du peuple,

« LAPLANCHE. »

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet* (2).

Laplanche informe la Convention nationale de la régénération du Calvados et joint à sa lettre une proclamation des rebelles pour un

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 137.

(2) *Archives nationales*, carton AFII 92, plaquette 680, pièce 11. Le *Mercur universel* [23 frimaire an II, vendredi 13 décembre 1793], p. 359, col. I reproduit le texte des *Archives* avec quelques légères variantes.

(1) Nous n'avons pu retrouver cette pièce.

(2) *Journal de Perlet* [n° 447 du 23 frimaire an II, vendredi 13 décembre 1793], p. 99.